

Association Alouette vient en aide aux enfants défavorisés des Philippines et travaille en partenariat son association relais locale: Alouette Foundation of the Philippine, INC. www.alouetteong.fr



PRESENTATION DU CENTRE POUR JEUNES FILLES VICTIMES D'ABUS SUR L'ÎLE DE PALAWAN



Alouette Foundation of the Philippine, Inc.
755 E. Cornejo St.
Malibay, Pasay City 1 300
Metro-Manila Philippines
tél : 00 632 854 2676 - fax : 00 632 851 0126
@: alouettephilippines@yahoo.com

Association Alouette
22 bis, route de la Clé
31120 Portet sur Garonne
France
Tél: 07 81 71 16 07
@: alouettefrance@free.fr

SOMMAIRE

I- Présentation des Philippines.....	page 3
II- Reconnaissance juridique et sociale des enfants victimes d'abus.....	page 4
– droit des enfants	
– définition	
– problèmes	
III- Le rôle d'Alouette Foundation of the Philippines.....	page 5-7
– son fondateur	
– création	
– missions	
– actions	
– programmes	
IV- Présentation du centre pour jeunes filles victimes d'abus.....	page 8-11
– historique	
– missions	
– moyens	
V- Vie au centre.....	page 12
VI- Modalités de parrainage.....	page 13

I- Présentation des Philippines



Les Philippines, pays constitué de 7107 îles, sont le deuxième plus grand archipel au monde. En 2009, il y avait 97,9 millions d'habitants et le taux d'alphabétisation était de 93%.

Selon l'indicateur de développement humain, les Philippines occupent la 85ème place sur les 177 pays classés par le Programme des Nations Unies pour le Développement, avec un indicateur de développement humain de 0,751 en 2007.

Au sein des Philippines, de fortes inégalités existent entre les individus, notamment entre la tranche de population ayant des revenus élevés et la tranche de population la plus pauvre.

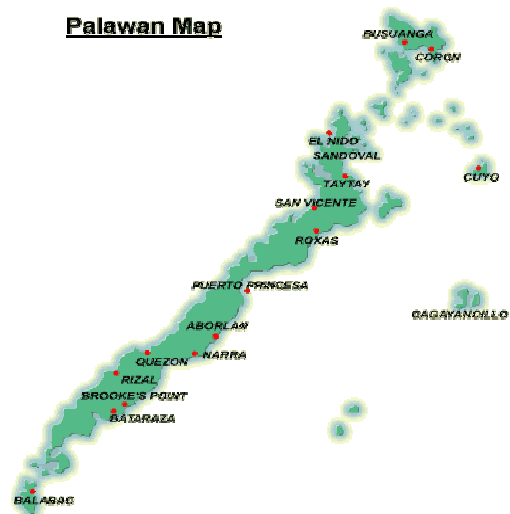
40% de la population vit avec moins de 2\$ par jour et selon le seuil de pauvreté défini par le gouvernement (33,17 pesos par jour), 36,8% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

L'île de Palawan est une île isolée à l'Est des Philippines, étendue sur 400km de long, où la population ne cesse de croître et où l'âge moyen est de 19 ans. Puerto Princesa City est la ville centrale de l'île où se concentre 21,4% de la population.

De grosses disparités régionales sont également importantes sur l'île de Palawan. Elles sont marquées entre les zones rurales et urbaines. Ainsi le taux de pauvreté est plus élevé et l'accès aux services plus limité dans les zones rurales.

Le niveau d'éducation est relativement bas puisque 47,9% de la population arrêtent leurs études dès la fin de l'école primaire.

Le Centre est plus précisément localisé à Luzviminda (un des « barangays » au sud de Puerto Princesa City). On y compte 3511 habitants et Alouette Foundation y est établie depuis 2000.



II- Reconnaissance juridique et sociale des enfants victimes d'abus

Aux Philippines, les Droits de l'enfant ont été définis en 1989 par le Council for the Welfare of Children : « *Every Filipino Child deserves to be a Bright Child* ». En 2000, The Philippine National Strategic Framework for Plan Development for Children ou CHILD 21 à été rédigé. Il s'agit d'un cadre logique planifiant les programmes et actions à mener de 2000 à 2025 afin de faire respecter les droits des enfants philippins. Ce document détermine une catégorie d'enfants devant bénéficier d'une protection spéciale et dont font partie les enfants victimes d'abus sexuels. Depuis les années 90, une forte augmentation du nombre de cas recensés par la DSWD (Department of Social Welfare and Development, les services sociaux au niveau régional) a été observée. Plusieurs moyens ont donc été mis en place comme les campagnes de prévention auprès des instances de socialisation primaires et d'information à travers les médias, les barangays (instances représentatives au sein des villages). Afin de venir en aide aux victimes suite au traumatisme psychologique subi, l'accent est porté sur des programmes d'aide psychologique avec l'enfant et la famille.

Une définition d'un enfant abusé nous est donnée par la loi sur la protection des enfants ou loi RA7610. Ainsi on entend par abus sur un enfant toute maltraitance à son égard, qu'elle soit régulière ou non et qui inclut:

- les abus psychologique et physique, la négligence, la cruauté, les abus sexuels et la maltraitance émotionnelle
- les actes ou paroles qui avilissent, dégradent ou abaissent les valeurs intrinsèques et la dignité de l'enfant
- la privation des moyens de subsistance élémentaire tels la nourriture ou un abri
- l'absence de traitement médical mettant en danger la santé et le développement de l'enfant.

De cette définition émergent 4 types d'enfants abusés:

- les maltraités psychologiques ou émotionnels
- les abusés physiques
- les abusés sexuels
- les victimes de négligences

Sur Palawan, les structures d'accueil pour fillettes victimes d'abus sont rares. Dans la région de Puerto Princesa, seules deux structures existent :

- La City of Social Welfare and Development (CSWD, services sociaux au niveau de la ville) est responsable d'un centre d'accueil pour enfants. Ce centre présente malheureusement de nombreuses lacunes comme le fait que l'ensemble des enfants en difficultés de la ville soient placés dans ce centre et non plus uniquement les enfants victimes d'abus. De plus, les conditions de vie sont déplorable. Ce centre n'est donc plus en mesure d'accueillir des enfants victimes d'abus par manque de moyens.
- Le centre de Bahay ni Nanay Maddalena Starace accueille les très jeunes enfants victimes d'abus. Ce centre accueille actuellement une dizaine de filles ayant subi différentes formes de maltraitance. Le centre est dirigé par des religieuses.

Le problème majeur pour le public de notre Centre est que les enfants victimes d'abus ne sont pas des bénéficiaires prioritaires du gouvernement actuel. Dans le domaine de l'action sociale, l'ensemble des programmes sont dirigés vers les enfants des rues ou en conflit avec la loi. La province de Palawan dénombre une vingtaine d'ONG accréditées par la DSWD, mais la plupart se concentre sur l'adoption ou les enfants des rues.

III- Le rôle d'Alouette Foundation of the Philippine, Inc.

Son fondateur :

Mr Bernard Pierquin est le président et le fondateur d'Association Alouette en France. Avant cela, il fut le responsable d'une autre association française, ALAJI-APRELOR, spécialisée dans l'éducation des jeunes délinquants sortis du système scolaire. Il fut aussi le directeur d'un centre de réhabilitation pour toxicomanes âgés de 18 à 35 ans.

Pendant son premier séjour aux Philippines, il fut amené à se rendre dans différents quartiers du pays et en particulier dans des quartiers les plus pauvres de Manille. Il y découvrit alors les dures conditions dans lesquelles étaient amenées à vivre ces populations, conditions faites de privation, d'extrême pauvreté, de marginalisation et d'exclusion. Pour mieux comprendre la situation et être aux plus près de cette population, il décida de vivre durant deux années auprès des plus pauvres, dans l'un des bidonvilles de la capitale. Il put ainsi observer que les enfants étaient les plus vulnérables et les plus affectés par cette pauvreté. C'est ainsi qu'Alouette Foundation fut créée en 1992 afin de proposer un programme capable de répondre aux besoins des enfants et ce principalement dans le domaine éducatif.

Création d'Alouette Foundation :

C'est en mai 1993 qu'Alouette Foundation of the Philippines, Inc., association non gouvernementale, non religieuse et non lucrative, fut officiellement enregistrée puis licenciée par le Department of Social Welfare and Development (DSWD) des Philippines.

En France, Association Alouette travaille en partenariat avec Alouette Foundation en s'occupant de la gestion des fonds liés aux parrainages notamment et en assurant une assistance technique dans la mise en œuvre des programmes.

A sa création, la fondation était censée couvrir un seul petit nombre de bénéficiaires. Cependant son action cessa rapidement d'être tournée uniquement vers les populations de Metro Manila.

En effet à mesure de ses visites dans le pays, Mr Pierquin sentit le besoin et la nécessité de venir en aide aux populations rurales pauvres (en majorité des agriculteurs) ainsi qu'à certaines communautés vivant dans le Nord. En effet la situation dans les montagnes est difficile du fait que la majorité des agriculteurs ne disposent pas de leur propre terre.

Les tisserandes de Bontoc sont un autre groupe auprès duquel intervient la fondation, par la promotion et la vente de leurs produits.

C'est ainsi qu'Alouette Foundation intervient auprès d'un millier d'enfants et leurs familles par des programmes qui ont principalement pour rôle le soutien éducatif, le parrainage auprès d'enfants ainsi qu'un soutien social et économique aux familles. Actuellement la fondation est implantée sur 9 sites aux Philippines à savoir: Manille, Quezon Pr., Batangas, Pangasinan, Baguio, Palawan, Cebu, Abra et Mountain Pr.

Mission:

L'association s'est donné pour mission principale la promotion de l'aide sociale aux enfants et aux jeunes à travers l'enseignement durable et autres services de soutien tout en renforçant la capacité financière et technique de l'organisation.

Actions:

Pour mener à bien cette mission, l'ONG s'est fixé différents **objectifs**:

- Fournir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles la possibilité de développer les valeurs essentielles de la vie, améliorer leurs connaissances et leur autonomie grâce à différents programmes ;
- Répondre aux besoins de développement des enfants et aux besoins d'aide à l'éducation des parents grâce à une structure adaptée : des écoles maternelles ;
- Contribuer à la santé des bénéficiaires en dispensant des soins médicaux et dentaires ;
- Répondre de façon effective aux besoins des bénéficiaires en s'associant à d'autres organismes ;
- Permettre à la Fondation d'être autosuffisante en développant des programmes, des partenariats et des stratégies spécifiques
- Permettre au personnel, aux membres du bureau et aux volontaires de poursuivre de façon efficace les buts et objectifs de la Fondation en proposant des opportunités de développement.

Ces actions se déclinent en **6 programmes**:

– Le parrainage:

Parrainer veut dire donner aux enfants et aux jeunes étudiants issus de familles à très faible revenu la possibilité d'obtenir un diplôme équivalent à BAC + 4 et de bénéficier d'autres activités contribuant à leurs besoins en termes de développement personnel.

Un étudiant peut avoir entre un et quatre parrains, selon ses études. La majorité de nos parrains résident en France.

Le programme finance :

- Les droits de scolarité, les fournitures scolaires, les chaussures et les uniformes ;
- Les activités sportives ;
- Un suivi médical et dentaire ;
- Un soutien scolaire ;
- Conseil en orientation ;
- Une formation à l'informatique ;
- Une responsabilisation des parents à travers des sessions «responsabilités parentales» et création d'activités génératrices de revenu.

Ce programme est la base d'Alouette Foundation, répondant au réel besoin et désir d'éducation des enfants, des jeunes et de leurs familles économiquement faibles

– Le programme d'aide à l'éducation:

Les enfants bénéficient d'une aide à l'éducation sous la forme de fournitures scolaires, uniformes et chaussures jusqu'à ce qu'ils aient leur bac. Ils bénéficient aussi des aides suivantes : service médical et dentaire, conseil en orientation et soutien scolaire.

– L'école maternelle:

De plus en plus de mères sont obligées de travailler afin de répondre aux besoins de leur famille; très tôt les jeunes enfants, pour qui l'école ne commence qu'à l'âge de 6ans, sont donc livrés à eux-mêmes et se retrouvent à passer leurs journées dans la rue. L'école maternelle leur

est alors destinée afin de répondre à leurs besoins de développement et afin de les préparer ainsi que leurs parents à l'entrée à l'école primaire.

Ce programme consiste en des sessions de deux heures avec les enfants, du lundi au vendredi, de jeux et de travaux assis. Ces sessions préparent les enfants à l'apprentissage, la socialisation et leur offrent des opportunités pour développer des valeurs morales et spirituelles, l'amour du pays et une conscience écologique.

– *Le programme de santé*

Alouette Foundation organise, en lien avec des groupes médicaux et des organisations civiques, un service santé gratuit dans les régions éloignées. Elle procure également à ses bénéficiaires des médicaments gratuits, de la nourriture, du lait, des vitamines et des compléments alimentaires et dirige vers des médecins partenaires et des cliniques, pour des consultations gratuites, des familles n'ayant pas de moyens financiers.

– *Soutien à des activités génératrices de revenus:*

Grâce à un programme de prêts sans intérêts, Alouette permet aux familles souhaitant créer une micro entreprise de réaliser leur souhait (microcrédit).

De plus, elle offre une aide technique et une aide financière aux tisserandes de Samoki et Bontoc pour la production, le marketing et la vente de leurs produits.

Enfin, elle offre une aide technique et une aide financière à un groupe de couturières à Malibay, Pasay City pour la production, le marketing et la vente de leurs produits.

– *Le centre d'accueil pour filles:*

Il fut créé afin d'héberger des filles (de 6 à 21 ans) abusées physiquement et émotionnellement tout en leur offrant une protection, un soutien psychologique, un suivi juridique, un soutien scolaire, un suivi médical, dans une atmosphère familiale.

IV- Présentation du centre pour jeunes filles victimes d'abus

a) historique :

De part son accréditation, l'association accueille en 2005-2006 trois jeunes filles victimes d'abus au sein de son local à Luzviminda. Très rapidement, devant la demande en forte croissance, l'incapacité des pouvoirs sociaux locaux de prendre en charge cette tranche de la population et la capacité d'accueil très limitée de la maison, un projet de mise en place d'un véritable centre d'accueil pour jeunes filles victimes d'abus est monté puis mis en place en 2008.

b) objectifs :

Le rôle du centre est de pouvoir accompagner les jeunes filles victimes d'abus vers une nouvelle socialisation et une réintégration dans la société après les avoir aidées à travailler sur leur traumatisme et s'être assuré de leur stabilité.

Pour cela, les objectifs peuvent être déclinés de la façon suivante:

- fournir un environnement familial et amical où les jeunes filles seront en mesure de recevoir un soutien émotionnel afin de dépasser les traumatismes qu'elles ont pu subir.
- fournir des services dans le but d'accompagner les jeunes filles dans leur réintégration.
- apporter 24 heures sur 24 un environnement sain et sécurisant.
- répondre aux besoins élémentaires des jeunes filles tels qu'avoir un abri, à manger, des vêtements, une scolarisation, une bonne hygiène etc.
- dans la mesure du possible un maintien du contact familial que ce soit la famille restreinte (parents, frères et soeurs) et/ou élargie (grands-parents, oncles, tantes, cousins, cousines, etc.).

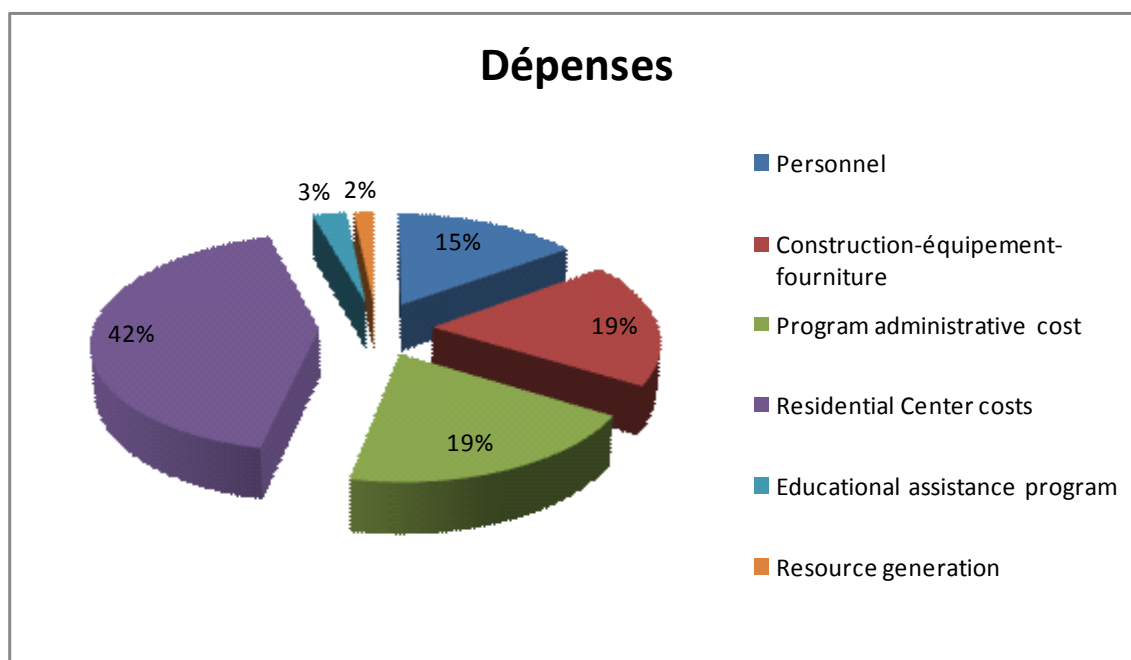
c) moyens mis en oeuvre :

• humains :

L'équipe au sein du centre est composée de la façon suivante:

- deux mères de substitution: présentes 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, avec une alternance tous les 3,5 jours, elles sont responsables de la vie quotidienne des jeunes filles et doivent leur fournir cet environnement stable et sain.
- Une travailleuse sociale: elle est en charge du suivi complet des bénéficiaires et leur développement. C'est aussi la responsable du processus de réintégration des jeunes filles et est leur seul représentant légal.
- Deux institutrices: elles assurent le tutorat
- Un coordinateur: il est chargé de l'encadrement des activités et doit rapporter l'ensemble des informations sur le centre et son fonctionnement auprès du directeur exécutif. Actuellement ce rôle est tenu par des volontaires ou stagiaires français dans l'attente de l'embauche d'un coordinateur local.
- Le directeur exécutif: il supervise le centre.
- Un jardinier: pour l'entretien et la culture du jardin auxquels participent les filles.

• financiers :



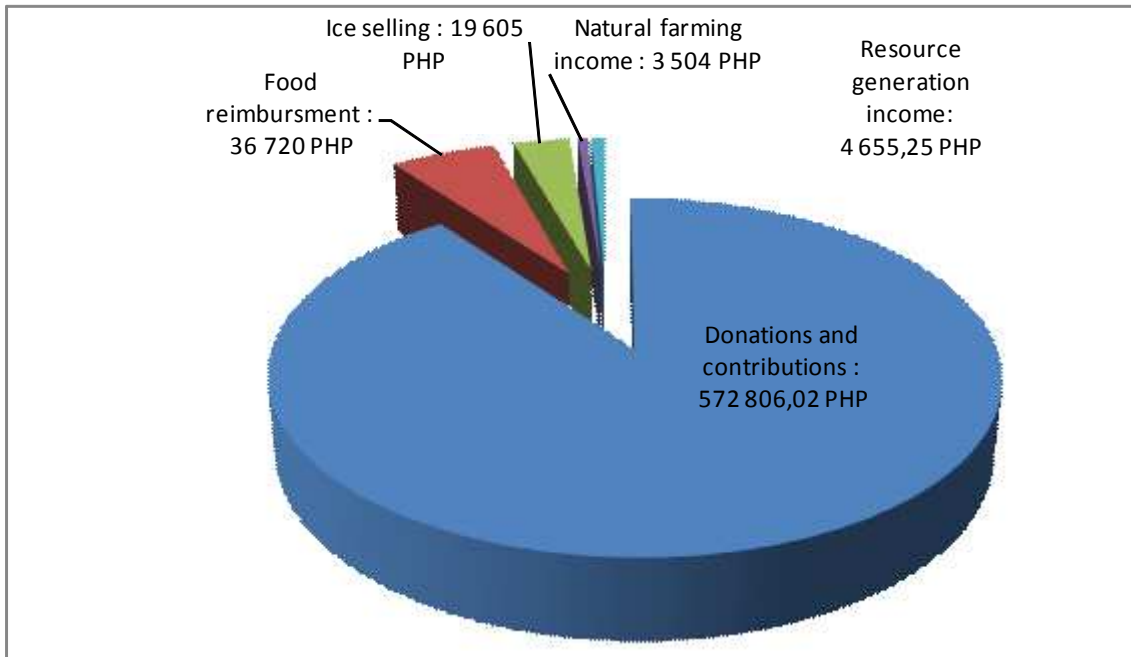
Données chiffrées:

- Personnel: 86 117 pesos soit 1266,44 euros
- Construction-équipement-fourniture: 106 755 pesos soit 1 569,92 euros
- Program administrative cost: 112 015 pesos soit 1647,28 euros
- Residential Center cost: 242 615 pesos soit 3 567,88 euros
- Educational assistance program: 16 038 pesos soit 235,85 euros
- Ressource generation: 9 264 pesos soit 136,24 euros

D'où un total de 572 854 pesos soit 8 423,59 euros.

- Les frais attribués à la rubrique "Residential Center costs" concernent l'achat de la nourriture, des affaires de toilette, les frais médicaux, les soins psychologiques, les frais concernant les activités, la communication, les transports, la documentation...
- L'Éducation Assistance Program concerne les frais liés à la scolarité et aux activités socio-éducatives diverses
- La rubrique "Resource Generation" concerne l'achat des matières premières pour tout ce qui concerne les activités de revente (les sacs de glace, les plantations...)

Recettes



- Les donations et contributions proviennent d'Association Alouette en France ainsi que de l'association américaine : Friends of Alouette, International.
- Ce projet a été soutenu par la Fédération « La Voix de l'Enfant » pendant trois années.
- Les remboursements de repas concernent le paiement des repas par les différentes personnes présentes (volontaires – travailleuse sociale – visiteurs) sur place.
- La vente de glace est une des activités de revente principale au Centre.
- Les ventes de produits issus de la ferme peuvent être des légumes ou des fruits.
- La rubrique "Resource Generation Income" concerne les objets fabriqués par les filles (bracelets, bougies...) et revendus par la suite.

• matériels :

Situé sur un terrain de 1500 m², deux grands espaces peuvent être distingués:

Un premier bâtiment regroupe:

- la salle à manger située sous la véranda qui sert aussi d'espace de vie
- la cuisine
- la salle de bain
- deux chambres: l'une destinée aux volontaires et stagiaires, la seconde à la travailleuse sociale

Dans le second bâtiment se trouvent:

- deux chambres destinées aux filles
- une salle de bain
- deux bureaux
- une salle de tutorat

L'équipement est tel qu'il fournit aux jeunes filles un environnement sain (eau, électricité, ventilateurs, etc.) et rassurant.

Enfin le jardin se compose de deux espaces:

- un espace cultivable de 1200 m², un poulailler
- un espace «libre» pour jouer, laver et étendre le linge etc.

Projets d'agrandissement:

Afin d'améliorer le bien être et l'épanouissement des résidentes du centre d'accueil en vue de leur future réinsertion dans la société, des projets d'aménagements sont actuellement menés.

Ils consisteront à :

- créer **une ferme pédagogique** afin de pouvoir mettre en place un élevage de poules et de chèvres :

Alouette Foundation doit au préalable acquérir une parcelle de terrain située derrière le bâtiment où se trouvent les chambres des jeunes filles. Ce terrain acquis, l'association sollicitera les familles de Luzviminda qu'elle accompagne (programme de parrainage et de micro crédit) afin qu'elles l'aident dans le nettoyage du terrain actuellement en friche. L'achat des animaux, quant à lui, fait l'objet d'un programme de financement particulier mené par l'association en France et qui consiste à proposer une alternative aux personnes qui désirent apporter leur soutien mais pour lesquelles le parrainage mensuel soit s'avère trop coûteux, soit demande un investissement à trop long terme. Il leur permet alors d'apporter une aide ponctuelle, comme par exemple l'achat de poules pour 15 euros, et ainsi de participer aussi, à leur rythme et selon leurs moyens, à la réussite du projet. Enfin le fonctionnement sera en grande partie assuré par les pensionnaires : un planning sera établi afin d'attribuer à chacune un certain nombre de tâches à remplir au sein de la mini ferme.

- créer **une salle thérapeutique** où les jeunes filles pourront exprimer leurs émotions et sentiments :

Pour cela un espace «défoulement» sera mis en place avec l'installation d'un «punching ball» fabriqué par les résidentes. En effet, certaines d'entre elles traversent de temps en temps de vraies crises d'énerverment pendant lesquelles elles ne sont vraiment pas bien et il manque au centre un coin fermé, à l'écart où elles puissent taper, hurler...pour évacuer leur mal-être. Mais ce lieu se veut aussi être un espace de détente avec un petit coin avec des coussins, des livres, des perles etc. Enfin, l'achat d'un poste de musique est prévu.

- agrandir la maison afin de créer **une nouvelle chambre**

Elle permettra d'accueillir les familles en visite ou les stagiaires et volontaires, tout en augmentant la superficie du coin cuisine-télévision.

V- Vie au centre

Actuellement, sept jeunes filles sont accueillies au sein du Centre dans un environnement stable et protecteur.

Les jeunes filles accueillies au Centre ont été auparavant signalées aux services sociaux qui ont considéré qu'elles ne pouvaient être maintenues dans leur environnement familial. C'est donc après décision de placement des services sociaux que les jeunes filles sont dirigées vers le Centre. Les services sociaux fournissent au Centre un rapport établi, relatant la composition de la famille, les faits, les traits de caractère, le passé de la famille, son cadre de vie ainsi que les recommandations.

Une fois arrivées au Centre, les jeunes filles sont informées du règlement de la structure et des règles et conditions de vie. Les mères de substitution et la travailleuse sociale sont chargées par la suite de les guider et de les laisser s'approprier un espace dans le dortoir. Dans les jours qui suivent, un bilan social, médical et psychologique est dressé en complément des démarches antérieures.

Après quelques jours passés au Centre, l'équipe se réunit pour discuter de l'adaptation de la nouvelle accueillie et de ses relations avec les autres résidentes. Une prise en charge thérapeutique individuelle est alors formulée en fonction de chaque fille. Cette prise en charge est régulièrement révisée en fonction de l'évolution de l'enfant et de ses besoins.

Normalement, les jeunes filles sont prises en charge psychologiquement avec différents intervenants fonctionnant en réseau et elles doivent également bénéficier de l'aide juridique d'un avocat mais ces derniers temps, le Centre rencontre des difficultés sur ce sujet et les filles ne disposent plus de psychologue.

Le Centre est encadré quotidiennement par deux mères de substitution qui sont garantes des jeunes filles et qui doivent leur fournir un environnement sécurisant et stable afin de les aider à surmonter leur traumatisme. Elles définissent l'organisation du Centre ainsi que les responsabilités des filles dans les tâches de la vie quotidienne. Elles assurent donc les besoins primaires et la protection des résidentes.

Toutes les jeunes filles suivent une scolarité traditionnelle au sein des écoles publiques de Luzviminda. Elles sont ainsi mélangées aux autres enfants et se sentent moins marginalisées. Le soir, les filles bénéficient d'un soutien scolaire encadré.

Les jeunes filles prennent part aux activités de la vie quotidienne (tâches ménagères, cuisine...) et participent également à l'entretien du jardin et des animaux. En général, toutes les filles aiment s'occuper de l'extérieur de la maison. A travers toutes ces activités, les filles sont responsabilisées.

De plus, elles développent leur créativité à travers différents moyens d'expression et s'extériorisent. En effet, des activités manuelles sont organisées afin de développer leur esprit créatif. Elles confectionnent également de l'artisanat ce qui leur permet d'acquérir de nouveaux savoirs-faire et prennent part à la vie extérieure avec la sortie mensuelle organisée.

Alouette Foundation of the Philippines, Inc.
755 E. Cornejo St.
Malibay, Pasay City 1 300 Metro-Manila
Philippines
tél : 00 632 854 2676 - fax : 00 632 851 0126
@: alouettephilippines@yahoo.com



MODALITES DE PARRAINAGE

PARRAINER le centre pour jeunes filles victimes d'abus c'est leur permettre de bénéficier d'une maison amicale chaleureuse leur garantissant sécurité et respect.

PARRAINER c'est offrir la possibilité à ces jeunes filles de poursuivre leur scolarité, de couvrir leurs frais médicaux

PARRAINER c'est enfin leur garantir leur épanouissement physique et moral en vue de réintégrer la société

LE COUT:

Adhésion annuelle à Association Alouette (Frais administratifs): 25 euros minimum.

Parrainage du projet: 25 euros/mois (prélèvement automatique de préférence).

LA GESTION:

La gestion et le suivi des fonds seront assurés à un double niveau: à un premier niveau par l'équipe dirigeante d'Alouette Foundation et à un second niveau par le coordinateur du centre.

LE COURRIER:

Le journal que vous recevrez passera toujours par l'association qui se chargera d'un part de le traduire en français et d'autre part qui vérifiera son contenu afin que celui-ci garde toute son authenticité.

Pour tout courrier que vous voudriez adresser au centre, n'hésitez pas à écrire à cette adresse :

Alouette Foundation of the Philippines, Inc.

Alouette Center for Girls

755 E. Cornejo St.

Malibay, Pasay City 1 300 Metro-Manila Philippines

LES VISITES:

Si vous souhaitez rendre visite aux jeunes filles, merci d'en faire la demande par mail ou courrier afin que nous puissions étudier avec vous les possibilités.

ATTENTION:

Il est inutile de vous rappeler de n'accompagner à aucun moment votre courrier pour le centre d'argent et ce pour des raisons de sécurité. Si vous désirez participer aux événements particuliers (Noël ou anniversaire) les achats de votre part seront effectués avec soin par nos équipes, par un souci d'égalité entre les filles ainsi que de goût.

A SAVOIR:

Quand on s'engage dans une action de parrainage, c'est en général pour plusieurs années. Aussi si vous vous voyez dans l'obligation de stopper cette action, il est nécessaire de nous prévenir 3 mois à l'avance, afin que nous puissions nous organiser en conséquence.

FORMULAIRE DE PARRAINAGE

Si vous décidez de parrainer le Centre, adressez ce formulaire dûment rempli au Secrétariat d'Association Alouette en France :

Association Alouette
c/o Franck Pithois
22 bis, route de la Clé
31120 PORTET sur GARONNE
Tel : 07 81 71 16 07
e-mail : alouettefrance@free.fr

Je désire parrainer le Centre pour jeunes filles victimes d'abus de Palawan.
Je vous prie de bien vouloir m'adresser les imprimés nécessaires à la mise en place du
prélèvement mensuel de 25 €.

Nom : _____ **Tél:** _____
Prénom : _____ **e-mail :** _____
Adresse : _____
Code Postal : _____
Ville : _____

Coût du parrainage: 25 € mensuels
+ adhésion à l'association: 25 € minimum annuels

Votre participation est déductible de vos revenus : décret 238bis-5 du code général des impôts